

Communiqué de presse

Conseil d'administration du 15 décembre 2021

Budget 2022 adopté : trajectoire LOM respectée et opérations du plan de relance (transports) pleinement engagées

La Défense, le 16 décembre 2021 - Le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) s'est réuni le 15 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Christophe Béchu.

Il a été l'occasion d'adopter le **budget initial** pour l'année **2022** : En ce qui concerne les **dépenses**, des autorisations d'**engagement (AE)** à hauteur de **4,3 milliards d'euros** et **3,5 milliards d'euros** de crédits de **paiement (CP)** sont ainsi prévus. Le **plan relance** représente en 2022 **1,28 milliards d'euros** en autorisations d'**engagement** et **0,9 milliards d'euros** en crédits de **paiement**.

Le budget 2022 s'inscrit dans le **respect** de la **trajectoire de la loi d'orientation des mobilités (LOM)**, de la **mise en œuvre** du **plan de relance**, du financement des grands projets structurants : le **canal Seine-Nord Europe** et le **tunnel Lyon Turin**. Il marque également l'inscription du volet transports en commun de « **Marseille en grand** ».

La **répartition** des **dépenses** par domaine d'intervention est le suivant :

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
		<i>Dont plan relance</i>		<i>Dont plan relance</i>
Transport ferroviaire	1 442,2 M€	291,5 M€	1 443,5 M€	380,2 M€
Infrastructures routières	1 295,8 M€	70,8 M€	1 082,8 M€	111,5 M€
Transports collectifs et mobilités actives	1 183,0 M€	755,0 M€	565,5 M€	186,2 M€
Voies navigables et ports maritimes	304,4 M€	95,0 M€	398,3 M€	227,1 M€
Autres	75,9 M€	4,2 M€	85,7 M€	13,1 M€
Total	4 301,9 M€	1 277,0 M€	3 576,4 M€	918,0 M€

Les **recettes prévisionnelles** sont évaluées à **3,53 milliards d'euros**. Elles sont principalement composées de recette de fiscalité affectée complétées pour le plan de relance et le plan 'Marseille en Grand' par des dotations budgétaires exceptionnelles.

Le Conseil d'administration a approuvé **13 conventions**, 2 au titre de l'année 2021 et 11 pour l'année 2022 pour une valeur de 2,23 milliards d'euros.

Il a pris connaissance de l'avancement de la mise en œuvre du **plan de relance** / volet transport. Sur 2,66 milliards d'euros, 2,37 milliards d'euros ont été engagés et 450 4,8 dépensés.

L'AFIT France a **invité ses homologues** européens au colloque « *Décarbonation des mobilités : l'avenir du financement des infrastructures de transport* ». Sous le haut-patronage du ministre délégué aux transports, cet événement, labellisé par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) se tiendra le 22 février

2022 à la maison de la Chimie. Ce colloque est co-organisé avec l'Université Gustave Eiffel et en partenariat avec le CEREMA et TDIE.

Enfin, l'AFIT France a adopté son **planning prévisionnel 2022** : Le prochain se tiendra le 16 février. Les autres séances sont prévues le 15 juin, le 12 octobre et le 14 décembre.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.

L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.

Le budget annuel de l'Agence dépasse de 3 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouverné par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes et amendes radars automatiques

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité, les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...

**Contacts presse du ministère
de la transition écologique**

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 72 78

Mél : katrin.moosbrugger@developpement-durable.gouv.fr